



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement des centres de référence « maladies rares »

Question écrite n° 24579

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le financement des centres de référence « maladies rares ». Plusieurs centres et associations de malades s'inquiètent du différentiel existant entre les dotations allouées par le ministère dans le cadre du plan « maladies rares » et les sommes effectivement disponibles pour le financement des centres de référence « maladies rares ». Il souhaite savoir comment le Gouvernement compte sanctuariser le financement des centres de référence « maladies rares ».

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24579

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10085

Question retirée le : 9 mars 2021 (Fin de mandat)